

tenue sous la présidence de Madame ENCONTRE, assisté(e)
de Monsieur MEEKEL et Monsieur DIDIERLAURENT, Conseillers
En présence de Monsieur SANSON, Rapporteur public
Madame ARCE, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2404757	RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu DIDIERLAURENT
Titre de l'affaire	RENOI CE-ANNULATION DE LA DECISION IMPLICITE DE REJET EN DATE DU 16 JANVIER 2021 PORTANT SUR LA DEMANDE DE REEXAMEN DE LA TARIFICATION FORFAITAIRE POUR L'APA ET PCH RETENUE POUR L'ASEM	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION AIDE AU SOUTIEN EN MINERVOIS	SCP DILLENSCHNEIDER AVOCATS
Défendeur	DEPARTEMENT DE L'HERAULT	Président
02)	DOSSIER N° 2404763	RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu DIDIERLAURENT
Titre de l'affaire	RENOI CE : Annulation de la décision implicite de rejet du 22 octobre 2022 de la demande d'indemnisation de l'ASEM auprès du département de l'Hérault concernant la revalorisation de sa tarification	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION AUTORISEEE AIDE AU SOUTIEN EN MINERVOIS	SCP DILLENSCHNEIDER AVOCATS
Défendeur	DEPARTEMENT DE L'HERAULT	Président
03)	DOSSIER N° 2406755	RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu DIDIERLAURENT
Titre de l'affaire	RECOURS INDEMNITAIRE-Condammnation de l'Etat à verser la somme de 3 000 euros à M. X en réparation des préjudices subis suite au retard d'attribution d'un logement	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître RUIZ Amandine (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

